



Issues des générations
du baby-boom, les personnes âgées de plus de 50 ans sont chaque année de plus en plus nombreuses à partir à la retraite. En Corse, ce sont 32 000 actifs qui auront définitivement quitté le marché du travail d'ici 2020.
Les départs seront massifs dans la fonction publique. L'agriculture sera particulièrement touchée en perdant plus d'un tiers de ses effectifs.
L'impact sera moindre dans des secteurs jeunes comme la construction et le commerce.
Malgré les très nombreux départs, la population active continuerait d'augmenter dans les années à venir, préservant ainsi la région d'une baisse de main-d'œuvre.

Stéphane LUQUET

www.insee.fr

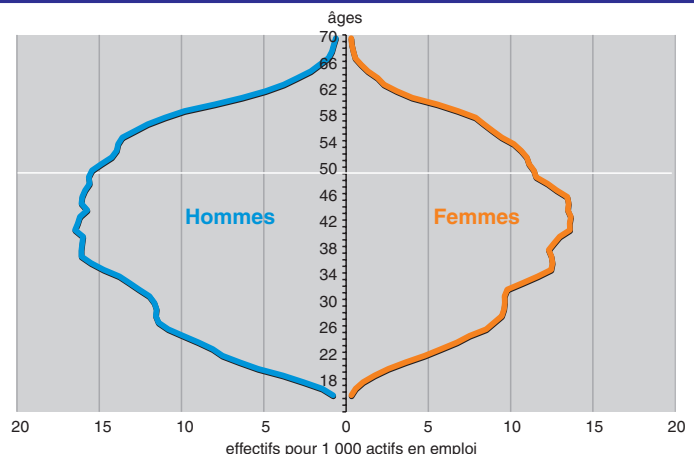
Corse :

32 000 départs à la retraite à l'horizon 2020

En 2007, 115 000 personnes ont un emploi en Corse. Bien qu'en constante progression, ces « actifs occupés » sont proportionnellement bien moins nombreux qu'au niveau national, principalement en raison de la présence moindre des femmes sur le marché du travail insulaire. Chez les 15-64 ans, les actifs en emploi représentent 58 % de la population contre 64 % sur le continent.

Les seniors occupent une place importante dans l'emploi régional. Ainsi, plus d'un emploi sur quatre est occupé par une personne de plus de 50 ans (26 %). Cette part, supérieure à la moyenne nationale (24 %), place la Corse à la deuxième position des régions où les seniors sont les plus présents sur le marché du travail, derrière le Limousin (27 %). Cette forte proportion de seniors dans l'emploi devrait continuer à augmenter au vu de la structure par âge de la population régionale. En effet, la génération du baby-boom

Pyramide des âges des **actifs en emploi** en Corse en 2007



Lecture : sur 1 000 actifs en emploi 15 sont des hommes âgés de 34 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

alimente dès à présent, année après année, le contingent des plus de 50 ans. Ce « vieillissement » de la population active aura pour principale conséquence des départs à la retraite très importants ces prochaines années. La pyramide des âges de la population en emploi ne permet pas à elle seule d'estimer les départs en retraite. Certes, l'âge reste la caractéristique principale, mais d'autres composantes influent sur les cessations définitives d'activités.

Des âges de départ à la retraite différents selon les secteurs

A l'horizon 2020, 32 000 personnes quitteront le monde du travail, soit 28 % des actifs occupés en 2007. Ces départs concerneront la quasi-totalité des seniors en emploi en 2007 mais également des personnes plus jeunes (exemple : femmes qui se retirent de la vie active après leur deuxième ou troisième enfant - cf dossier Emploi et salaires des femmes : Etat des lieux des inégalités ; Insee-Direccte de Corse ; février 2010). Ce « poids » de départs est similaire à celui que connaîtra la France métropolitaine alors qu'on aurait pu s'attendre à des départs plus massifs en raison de la plus grande part de seniors dans la région.

Ce phénomène s'explique principalement par l'importance des emplois non-salariés dans l'économie insulaire (16 % des emplois contre 11 % en France métropolitaine). Cette population, certes particulièrement âgée (39 % ont plus de 50 ans), part plus tardivement à la retraite que les salariés.

En plus de l'âge et de la présence importante de non-salariés, d'autres facteurs vont influencer sur la probabilité de départ à la retraite. La pénibilité du

travail, un début de carrière anticipé (pour la plupart des métiers peu qualifiés) vont ainsi faire baisser l'âge moyen de départ à la retraite. A l'opposé, les métiers nécessitant de longues années d'études vont repousser l'âge des départs.

Un départ sur trois concernera l'administration publique

Un tiers des cessations définitives d'activités concernera l'administration publique et assimilés, alors que le secteur ne pèse que pour un quart des emplois insulaires. Ainsi, 10 000 personnes travaillant dans l'administration publique, l'éducation ou dans les entreprises de poste et télécommunications quitteront le monde du travail d'ici 2020.

Impressionnants en nombre, ces départs impacteront fortement ce secteur d'activité. Ils représentent en effet 33 % de ses emplois de 2007. Ce taux de retrait très élevé peut trouver deux explications. D'une part, l'administration publique et assimilés emploie de nombreux seniors (28 % des emplois sont occupés par des plus de 50 ans), ce qui augmente logiquement le nombre de départs. D'autre part, les personnes travaillant dans ce secteur ont un comportement différent de l'ensemble de l'économie, avec une tendance au départ plus « jeune » que dans les autres secteurs d'activité.

Bien que les emplois du secteur ne soient pas tous des emplois publics, si la tendance actuelle se poursuit, avec notamment le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, ces départs, s'ils ne sont pas compensés, impacteront fortement l'emploi sur l'île.

Près de trois actifs sur dix partiront à la retraite d'ici 2020

Caractéristiques des emplois en 2007 et départs à l'horizon 2020 par secteur d'activité en Corse

	Personnes en emploi en 2007	Part de seniors dans l'emploi de 2007	Départs d'ici 2020	Taux de retrait 2020
	nombre	%	nombre	%
Administration publique et assimilés	29 970	28	10 000	33
Commerce / Distribution	18 060	22	4 300	24
Carrières sanitaires et sociales	14 290	27	3 950	28
Bâtiment / Travaux publics	12 140	23	2 900	24
Industrie / Artisanat	6 630	24	2 000	30
Tertiaire de bureau	7 700	29	1 900	25
Agriculture / Environnement / Pêche	4 550	39	1 650	36
Hôtellerie / Restauration / Tourisme	6 840	26	1 650	24
Transport / Logistique	5 700	22	1 350	23
Services divers	5 020	21	1 100	22
Animation / Sport / Culture	3 700	23	800	22
Ensemble de l'économie	114 600	26	31 600	28

Source : Recensement annuel de la population 2007, modèle de micro-simulation Insee.

Les carrières sanitaires et sociales connaîtront également de nombreuses cessations d'activités. D'ici 2020, 4 000 actifs en emploi en 2007 quitteront le marché du travail, au sein d'un secteur qui sera amené à être de plus en plus sollicité dans un contexte d'allongement de l'espérance de vie et de vieillissement de la population, suscitant des besoins croissants en matière de soins.

Un cruel manque de « jeunes » dans l'agriculture

L'agriculture devrait être le secteur le plus fortement handicapé par les départs à la retraite. Elle connaît un taux de retrait encore plus élevé que celui de l'administration publique (36 %). Le secteur agricole est très âgé : 39 % des emplois sont occupés par des plus de 50 ans. L'emploi non salarié y est majoritaire, il concerne 63 % des actifs occupés en 2007. L'agriculture devrait enregistrer plus de 1 600 départs d'ici 2020. Dans ce secteur bien plus qu'ailleurs, le problème du renouvellement des partants risque de se poser du fait d'une pyramide des âges très particulière. En effet, seul un emploi sur dix est occupé par un actif de moins de 30 ans (contre deux sur dix pour l'ensemble de l'économie).

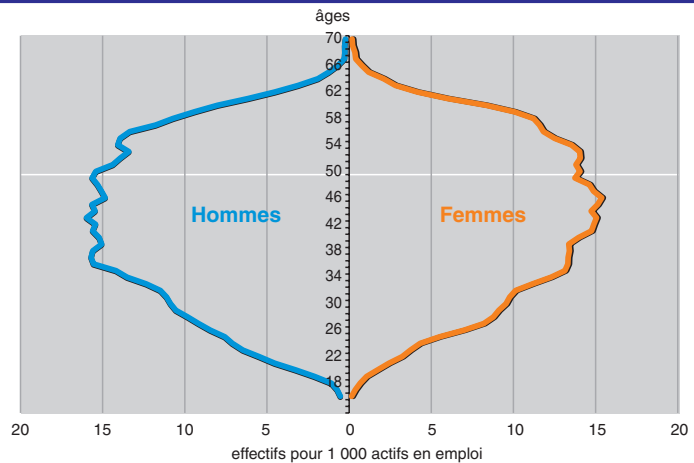
La main-d'œuvre pourrait ainsi très vite manquer, et le secteur devra soit se montrer attractif pour compenser ces nombreux départs, soit se restructurer pour atténuer une forte baisse de ses effectifs.

Les secteurs jeunes moins concernés par le renouvellement des effectifs lié aux départs à la retraite

La raison principale de départ à la retraite reste l'âge. En conséquence, les secteurs les plus jeunes ont tendance à être moins touchés par les départs à la retraite. Ainsi, le secteur de l'animation/sport/culture, les services divers, le transport, le commerce et le BTP partagent cette même caractéristique : ils possèdent une part de seniors plus faible que l'ensemble de l'économie et ne verront qu'un quart voire qu'un cinquième de leurs effectifs cesser leur activité à l'horizon 2020.

Le BTP fait ainsi partie des secteurs où le

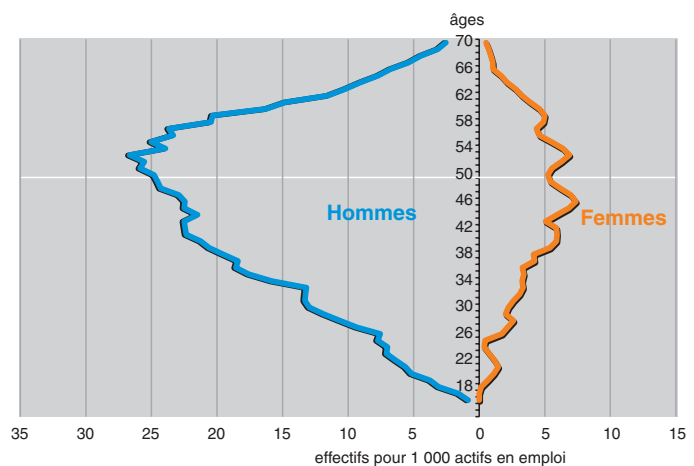
Pyramide des âges des actifs en emploi dans l'administration publique en Corse en 2007



Lecture : sur 1 000 actifs travaillant dans l'administration publique et assimilés 15 sont des femmes âgées de 43 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

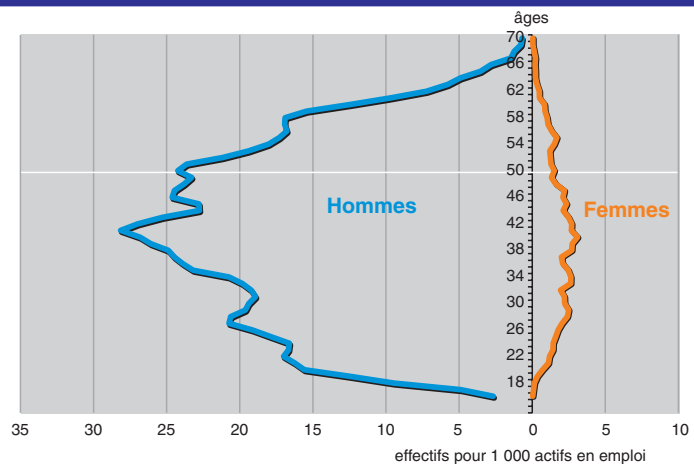
Pyramide des âges des actifs en emploi dans l'agriculture en Corse en 2007



Lecture : sur 1 000 actifs travaillant dans l'agriculture 25 sont des hommes âgés de 51 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

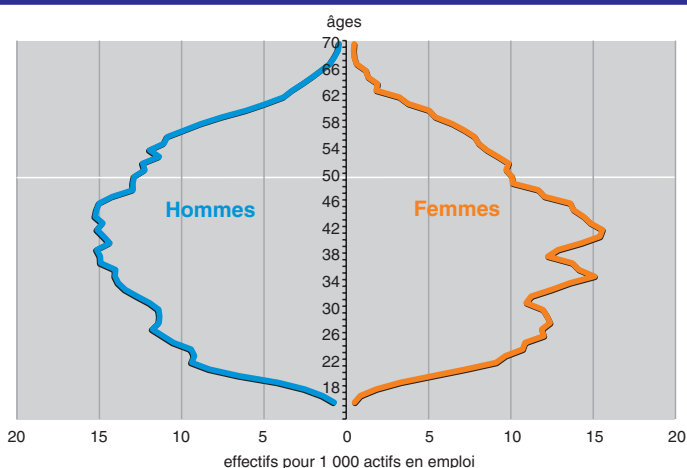
Pyramide des âges des actifs en emploi dans le BTP en Corse en 2007



Lecture : sur 1 000 actifs travaillant dans la construction 25 sont des hommes âgés de 38 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

Pyramide des âges des actifs en emploi dans le commerce en Corse en 2007



Lecture : sur 1 000 actifs travaillant dans le commerce 15 sont des femmes âgées de 35 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

Anticiper les évolutions de l'emploi pour développer les formations professionnelles

Au moment où l'État (Rectorat-Directe) et la Collectivité territoriale de Corse élaborent le futur Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles prévu pour une durée de quatre ans (2011-2015), il apparaît des besoins d'informations sur l'emploi et la formation. Il s'agit d'abord de dresser un état des lieux de l'existant puis de mettre à disposition des éléments sur les perspectives d'évolution des secteurs et des métiers à moyen terme pour déterminer des orientations en lien avec les besoins futurs de l'économie régionale. S'interroger sur les tendances d'évolution de la population active ainsi que sur les prévisions de retrait du marché du travail en région contribue à cette démarche.

La tâche de collecte de données alimentant la phase «état des lieux» est habituellement confiée à l'Oref. Pour répondre à la problématique de l'anticipation des mutations de l'emploi traitée sous l'angle du nombre de retraits définitifs du marché du travail et les projections de population active le partenariat avec l'Insee s'impose.

Dresser un panorama régional des départs potentiels dans les secteurs et les familles professionnelles donne de la visibilité. Il représente d'un outil d'aide à la décision qui aidera au pilotage du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles et des autres schémas régionaux de formation en cours (Plan régional de développement des formations 2007-2013, Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2008-2013...).

Tous les départs ne se traduiront pas par des recrutements. Il faudra ensuite travailler avec les acteurs concernés pour déterminer si les métiers et les secteurs impactés se situent dans des perspectives de croissance ou, à l'inverse, s'ils sont touchés par le déclin ou par des changements structurels.

Source : Observatoire régional emploi formation (Oref), GIP Corse Compétences.

taux de retrait est inférieur à la moyenne régionale : 24 % (contre 28 %). Cela correspond tout de même à environ 3 000 départs. Ce secteur extrêmement dynamique a beaucoup recruté ces dix dernières années : la croissance de l'emploi salarié y a été deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'économie insulaire. Il possède en outre toutes les caractéristiques d'un faible taux de retrait : ses effectifs sont jeunes (25 % ont moins de 30 ans) et le poids des non-salariés y est important (25 % de l'emploi du secteur).

De la même manière, le commerce connaîtra lui aussi un taux de retrait inférieur à la moyenne insulaire (24 % également). Néanmoins, une faible proportion de départs n'est pas synonyme d'un faible nombre de départs. En effet, le commerce pèse fortement dans l'emploi insulaire, et rien que pour ce secteur d'activité, ce sont près de 4 500 personnes qui quitteront le monde du travail d'ici 2020.

L'hôtellerie-restauration-tourisme n'est pas un secteur particulièrement jeune. Pour autant, le taux de retrait y est moins élevé que dans l'ensemble du marché du travail insulaire. Cela s'explique notamment par la présence beaucoup plus importante d'effectifs non salariés (29 % contre 16 %). Toutefois, en raison du caractère très saisonnier du secteur, les quelques 1 700 départs ne permettent pas à eux seuls d'obtenir une vision complète du besoin en main-d'œuvre lié au renouvellement des actifs. L'emploi est en effet pris en compte au 1^{er} janvier 2007 selon le recensement de la population. Manquent à l'appel les emplois saisonniers qui, par nature, ne peuvent être comptabilisés au 1^{er} janvier.

Le lien départ en retraite-poste vacant pas nécessairement établi

Départ à la retraite ne signifie pas forcément poste disponible. Certes, ces nombreux départs auront une influence certaine sur les besoins en recrutement des entreprises insulaires, mais ils ne seront pas tous synonymes de poste à pourvoir. Il pourra s'agir par exemple de non-remplacement ou de remplacement sur un poste non équivalent.

En effet, le nombre de recrutements d'ici

Les dix familles professionnelles les plus touchées par les départs en retraite

Familles professionnelles	Départs à l'horizon 2020	Taux de retrait
	nombre	%
Employés de la fonction publique (cat C)	2 600	37
Enseignants	1 600	34
Agents d'entretien	1 500	31
Employés de la fonction publique (cat B)	1 200	39
Cadres de la fonction publique	1 100	37
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	1 100	38
Maîtrises et intermédiaires du commerce	1 000	32
Conducteurs de véhicules	1 000	29
Armée, police, pompiers	1 000	24
Infirmiers, Sages-femmes	800	29

Source : Recensement annuel de la population 2007, modèle de micro-simulation Insee.

Les métiers de la fonction publique seront les plus touchés par les cessations définitives d'activités d'ici l'année 2020. Ainsi, les trois corps (A, B et C) représenteront à eux seuls 4 900 départs (15,5 % de l'ensemble des métiers). Légèrement plus âgés que dans l'ensemble de l'économie, les employés et cadres de la fonction publique affichent un taux de retrait très élevé (37 %).

Les enseignants connaîtront également une forte vague de départs car un sur trois aura quitté le monde du travail à l'horizon 2020, soit 1 600 départs. D'autres familles professionnelles passent la barre symbolique des 1 000 départs (agents d'entretien, agriculteurs, maîtrise et intermédiaires du commerce, conducteurs, militaires). Parmi eux, les militaires (armée, police, pompiers) sont les seuls à présenter un taux de retrait plus faible que la moyenne insulaire (24 % contre 28 %). Leur présence au sein des dix familles professionnelles les plus impactées par les cessations d'activité tient donc davantage de leur poids important dans l'emploi (4 100 actifs occupés en 2007) que de leur comportement de départ à la retraite.

2020 dépendra également d'autres facteurs tels que l'évolution de l'appareil productif, la conjoncture économique ou les mobilités géographiques, professionnelles et sectorielles, mais aussi de mesures gouvernementales comme l'actuelle politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Ainsi, certains secteurs verront leurs besoins en main-d'œuvre excéder le simple besoin de remplacer les nouveaux retraités tandis que d'autres amortiront plus facilement une baisse potentielle d'effectifs grâce à diverses restructurations.

La main-d'œuvre vieillit mais ne diminue pas

En 2007 en Corse, 130 000 personnes sont sur le marché du travail, en emploi ou au chômage. A l'horizon 2020, malgré le vieillissement de la population et les départs massifs à la retraite de la génération du Baby boom, la population active continuera d'augmenter en Corse. En effet, si l'activité est actuellement bien plus faible dans la

région que sur le continent, en particulier chez les femmes, l'activité féminine insulaire augmente année après année. De plus, les migrations résidentielles apportent chaque année des actifs sur l'île (les arrivées d'actifs sont plus nombreuses que les départs).

A taux d'activité constant, la population active en Corse s'élèverait à 131 000 personnes en 2020. Mais si les taux d'activité continuent d'augmenter, elle pourrait atteindre 145 000 actifs. Cette augmentation serait la conséquence directe de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire à une retraite à taux plein mais aussi d'un "rattrapage" de l'activité féminine de la Corse vers celle de la France métropolitaine.

Les problématiques qui se dégagent seront de considérer l'adéquation entre l'emploi et la formation, lien qui permettra de trouver l'ajustement indispensable entre l'offre et la demande de travail.

Définitions

Senior : par convention dans cette étude, les seniors sont les personnes âgées de 50 ans ou plus.

Taux de retrait : le taux de retrait du marché du travail est le rapport entre la population qui sera définitivement sortie du marché du travail en 2020 et celle qui occupe un emploi dans la région en 2007. Cette part reflète la perte d'actifs occupant un emploi que connaîtrait la région pour cause de fin de carrière en supposant que ceux qui occupent un emploi en 2007 restent dans leur région de travail.

Actifs : la population active au sens du recensement comprend les personnes qui déclarent être en emploi (actifs occupés) ou être chômeurs en recherche d'emploi.

Actifs occupés : personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Taux d'activité : rapport entre la population active au sens du recensement (actifs occupés et de chômeurs au sens du recensement) et l'ensemble de la population correspondante.

Secteur d'activité : Le découpage des secteurs d'activité répond à une demande de l'Oref qui utilise cette segmentation particulière à des fins opérationnelles. Il est basé sur la nomenclature économique de synthèse Insee.

La pyramide des âges représente la répartition par sexe et âge d'une population à un instant donné. Elle est constituée de deux courbes, une pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Sont représentés ici le nombre d'hommes ou de femmes d'un âge donné pour 1 000 actifs en emploi.

Champ de l'étude

L'étude sur les départs en retraite concerne les actifs en emploi au 1^{er} janvier 2007, selon le recensement de la population. Les projections de population active concernent la population active totale.

Pour en savoir plus

« Secteurs du commerce et du transport terrestre en Corse : plus de 6 000 actifs à la retraite à l'horizon 2020 » - Quant'île n° 10 - Mai 2010.

Lien :

FIORE Corse : Portail régional d'information - Formation, Insertion, Orientation, Réseau, Emploi

Méthodologie

Comment estimer le nombre de fins de carrière à l'horizon 2020 ?

L'estimation du nombre de retraits définitifs du marché du travail a été réalisée au moyen d'un modèle de micro-simulation. Partant de la photographie des actifs en emploi en 2007 établie au recensement de la population, on détermine pour chaque actif en emploi s'il est plus probable qu'il poursuive son activité l'année suivante ou qu'il quitte définitivement le marché du travail. Cette probabilité de poursuite de l'activité dépend de l'âge de l'actif, de son sexe, son régime de retraite, sa catégorie socioprofessionnelle et son diplôme ; elle est établie à partir des taux de retrait observés par le passé aux enquêtes Emploi annuelles de 1993 à 2002. Le calendrier des départs à la retraite y est décalé de deux ans.

On effectue cette simulation année après année, en faisant vieillir à chaque fois d'un an les actifs toujours en emploi. On estime ainsi de 2008 à 2020 un nombre de retraits définitifs du marché du travail d'actifs qui occupent un emploi en 2007. Ces retraits ne portent que sur les actifs entre 50 et 65 ans : de façon automatique, l'exercice maintient les actifs de moins de 50 ans dans l'emploi et fait sortir du marché du travail les actifs encore en emploi à 65 ans. Le modèle ne prend pas en compte de possibles migrations interrégionales ou changements de métiers/secteurs d'activité qui pourraient intervenir avant le départ de fin de carrière.

La simulation de départ à la retraite est effectuée à conjoncture constante. C'est-à-dire en partant de l'hypothèse que les comportements de départs restent stables dans le temps, et en ignorant volontairement les modifications de taux d'activité, de taux de chômage ou d'allongement de la durée légale de cotisation. Néanmoins, afin de coller aux réformes récentes des régimes de retraite (allongement de la durée de cotisation), les probabilités de départ à la retraite calculées à partir des enquêtes Emploi sur les années 1993-2002 ont été décalées de deux ans dans l'étude (scénario n+2 ans).

Comment estimer la population active en 2020 ?

Ces projections régionales 2007-2020 sont effectuées à partir de l'investissement « Renouvellement des forces de travail 2007-2030 ». Cet investissement est construit à partir d'un modèle, baptisé Omphale 2010. Celui-ci est basé sur les populations départementales par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. On applique à la population projetée des taux d'activité par sexe et âge calculés à partir du recensement de la population 2007 qui évoluent, année après année, selon les hypothèses nationales définies en 2006. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse